

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-42

DATE DE CONVOCATION
07/10/2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 17 octobre 2019 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
30/10/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

Etaient présents :

NOMBRE DE CONSEILLERS

Mme Sophie MEURDESOLF, Mr Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Bernard MOUSSAY, Mr David NOEL, Jean Pierre FLOUR, Me Valérie DRANSART, Me Michèle CAFFIER, Mme AUGÉ Michèle, Mr Guy PETIT,

Présents [12]
Votants [19]
Exprimés [19]

Excusé(s) :

Mme Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Mr Michel QUANDALLE donne pouvoir à Sophie MEURDESOLF
Mme Beatrice BOULY donne pouvoir à Michèle CAFFIER
Mr Alain FIX donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
Mr Bernard GRARE donne pouvoir à Fabienne PRIMA
Mr Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT
Mr Jean DIDIER (absent à 19 h45) donne pouvoir à Bernard MOUSSAY

Absent :

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

3 0 OCT. 2019



Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherin VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : **TARIF C.L.S.H. – SEMAINE DE 4 JOURS**

Monsieur le Maire propose d'apporter un tarif pour le ALSH mutualisé pour les semaines de quatre jours.

20.00 € pour les enfants qui habitent La Capelle Les Boulogne, Baincthun,
Conteville
48.00 € pour les enfants qui habitent hors La Capelle Les Boulogne, Baincthun,
Conteville

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
à 19 voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention approuve le tarif ALSH mutualisé pour une
semaine de quatre jours :

- 20.00 € pour les enfants qui habitent La Capelle Les Boulogne, Baincthun,
Conteville
- 48.00 € pour les enfants qui habitent hors La Capelle Les Boulogne,
Baincthun, Conteville

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 17 octobre 2019

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

30 OCT. 2019

